

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Programme des meilleures pratiques pour la promotion de l'intégrité dans l'éducation

APPEL À CANDIDATURES

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION.....	3
II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
III. OBJECTIF GÉNÉRAL.....	4
IV. CATÉGORIES DE PRATIQUES POUR LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ DANS L'ÉDUCATION ..ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.	
1. ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE	4
2. POLITIQUE	5
3. PROCÉDURES.....	5
4. COMMUNICATION	6
5. GOUVERNANCE/STRUCTURES	6
6. FORMATION.....	7
V. QUI PEUT POSTULER ?	7
VI. COMMENT POSTULER ?	7
VII. PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION	8
CRITÈRES D'ÉVALUATION DES MEILLEURES PRATIQUES	8
VIII. CALENDRIER INDICATIF.....	9

COMMENT POSTULER ?

- Remplir le **formulaire de demande** (voir **annexe I**) en anglais ou en français
- Joindre tout document supplémentaire à l'appui de votre demande (par exemple, un rapport d'évaluation de l'impact de votre bonne pratique).
- Envoyer ces documents sous forme électronique (Word et/ou PDF) à l'adresse électronique suivante : etined@coe.int. Les courriels doivent contenir la référence suivante dans l'objet : **Appel aux meilleures pratiques pour la promotion de l'intégrité dans l'éducation pendant la COVID-19**. Les candidatures doivent être reçues **avant le 20 août 2021**.

I. INTRODUCTION

L'intégrité dans l'éducation est de plus en plus menacée. Elle est menacée par les progrès technologiques, la commercialisation de l'enseignement supérieur, l'industrie florissante des usines de rédaction, la réduction du financement public de l'éducation et la corruption des gouvernements. Dans certains cas, elle est remise en cause par des pressions politiques directes ou indirectes exercées par les pouvoirs publics.

En outre, la pandémie de COVID-19 a gravement touché l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur en Europe et dans le monde, entraînant la fermeture d'établissements d'enseignement supérieur et l'interruption des formes d'enseignement et d'apprentissage en classe. Les établissements d'enseignement supérieur de nombreux pays européens se sont tournés vers l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation d'urgence à distance en utilisant une variété de technologies comme mesure immédiate en attendant le retour à la "normalité". Un passage aussi radical à un mode d'enseignement à distance peut avoir eu d'autres conséquences sur l'intégrité académique. Bien que les établissements d'enseignement supérieur doivent encore collecter des données, les premiers éléments suggèrent que le partage de fichiers et l'externalisation de l'enseignement pourraient avoir augmenté pendant le passage à l'enseignement à distance d'urgence imposé par la pandémie de COVID-19¹.

Ces forces, associées à la diversité des points de vue et des expériences en matière d'intégrité académique, signifient que les établissements d'enseignement supérieur doivent promouvoir activement et de manière proactive l'intégrité académique afin de créer une compréhension commune et une culture de l'intégrité, deux éléments qui soutiennent un comportement éthique.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La promotion de l'intégrité dans l'éducation reste fondamentale pour la crédibilité des établissements d'enseignement supérieur et la fourniture d'un enseignement en ligne et en personne de qualité, même dans des conditions d'urgence.

La promotion de l'intégrité académique contribue à protéger la qualité des diplômes de l'enseignement supérieur afin qu'ils représentent fidèlement les aptitudes, compétences et attitudes attendues. La promotion de l'intégrité dans l'éducation permet également d'inculquer aux diplômés des pratiques fondées sur l'intégrité. En d'autres termes, l'intégrité académique est fondamentale pour l'intégrité individuelle, professionnelle et gouvernementale.

Le Conseil de l'Europe s'engage à soutenir les États membres pour renforcer les principes d'éthique, de transparence et d'intégration dans l'éducation et pour assurer une éducation de qualité. Lancée en 2015 par (celle qui était à l'époque) la ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports de la République tchèque, Mme Kateřina Valachová, et par la directrice générale de la démocratie du Conseil de l'Europe, Mme Snežana Samardžić-Marković, [la Plateforme du Conseil de l'Europe sur l'éthique, la transparence et l'intégrité dans l'éducation \(ETINED\)](#), est un réseau de spécialistes désignés par les États membres du Conseil de l'Europe et des États parties à la Convention culturelle européenne. ETINED facilite la coopération internationale et l'apprentissage par les pairs en partageant des informations, des bonnes pratiques, en définissant des lignes directrices en la matière et en développant le renforcement des capacités de tous les acteurs.

ETINED propose une nouvelle approche de l'éthique, de la transparence et de l'intégrité dans l'éducation, fondée sur l'idée selon laquelle une éducation de qualité ne sera assurée, et la corruption efficacement combattue, que si tous les secteurs concernés de la société s'engagent pleinement à respecter les

¹ Eaton, S. E. (2020). Academic Integrity During COVID-19: Reflections from the University of Calgary. *International Studies in Educational Administration*, 48(1), 80-85.

principes éthiques positifs fondamentaux de la vie publique et professionnelle. Essentiellement, l'intégrité est alors considérée comme le lien entre les principes éthiques positifs et la qualité de l'éducation.

Dans ce contexte, le Conseil de l'Europe lance un Programme des meilleures pratiques pour la promotion de l'intégrité dans l'éducation. L'objectif de ce programme est d'identifier, de reconnaître publiquement et de diffuser les pratiques pertinentes en matière de promotion de l'intégrité académique dans les établissements d'enseignement supérieur en Europe, à la lumière des difficultés rencontrées depuis le début de la pandémie de COVID-19.

Les bonnes pratiques contribuent à stimuler les changements de comportement et de culture en sensibilisant à l'intégrité dans l'éducation, en renforçant le désir du personnel et des étudiants de protéger et de faire respecter l'intégrité, et en améliorant leurs connaissances sur la manière d'agir différemment ; la sensibilisation, le désir et les connaissances sont les trois conditions essentielles à la réussite du changement².

III. OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif de l'appel est d'identifier les bonnes pratiques en matière de promotion/sauvegarde de l'intégrité dans l'éducation à la lumière des difficultés survenues depuis le début de la pandémie de COVID-19.

Les pratiques pertinentes, identifiées par le présent appel, seront publiées dans une compilation des pratiques de promotion de l'intégrité académique et seront diffusées à d'autres établissements d'enseignement supérieur, en utilisant la plateforme ETINED et d'autres moyens. En répondant à cet appel, les établissements d'enseignement supérieur auront l'occasion de présenter et de faire connaître leurs pratiques, ce qui permettra d'attirer l'attention sur ces pratiques et de les faire potentiellement adopter par d'autres États membres du Conseil de l'Europe. Les pratiques pertinentes seront également reconnues lors d'une cérémonie organisée à Strasbourg ou en ligne à la fin 2021.

IV. CATÉGORIES DE PRATIQUES POUR LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ DANS L'ÉDUCATION

La promotion ne signifie pas simplement parler de l'intégrité académique, mais plutôt travailler activement et de manière proactive pour la garantir. Il s'agit notamment d'encourager et de soutenir les infrastructures, les politiques et les processus qui font progresser l'intégrité académique et la construction de cultures d'intégrité. Dans ce contexte, le Conseil de l'Europe appelle à des pratiques pertinentes dans l'une des 6 catégories suivantes : enseignement et apprentissage, politique, procédures, communication, gouvernance/structures, et formation.

1. Enseignement et apprentissage

L'intégrité académique peut être favorisée par les choix pédagogiques, le soutien aux apprenants et la conception des évaluations, en particulier lorsque l'enseignement et l'apprentissage bénéficient d'un soutien institutionnel fort.³ Des études ont montré que les étudiants sont plus susceptibles de recourir à des violations de l'intégrité académique en raison de facteurs tels qu'une mauvaise gestion du temps, un

² Hiatt, J. (2006). ADKAR: A model for change in business, government and our community. Prosci Learning Center Publications.

³ Bertram Gallant, T. (2017). Academic Integrity as a Teaching & Learning Issue: From Theory into Practice, 56, 88-94. Bretag, T., Harper, R., Burton, M., Ellis, C., Newton, P., van Haeringen, K., Saddiqui, S., & Rozenberg, P. (2019). Contract cheating and assessment design: Exploring the relationship. *Assessment and Evaluation in Higher Education*, 44 (5), 676-691. <https://doi.org/10.1080/02602938.2018.1527892>

Council of Europe (2018). South-East European Project on Policies for Academic Integrity. ETINED, Volume 5

Murdock, T.B., Miller, A.D., & Goetzinger, A. (2007). Effects of classroom context on university students' judgments about cheating: Mediating and moderating processes. *Social Psychology of Education*, 10, 141-169. <https://doi.org/10.1007/s11218-007-901501>

stress important, l'incapacité à suivre un cours, dont beaucoup ont été exacerbés par la pandémie de COVID-19.⁴

Le Conseil de l'Europe cherche donc à présenter des pratiques d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent une culture de l'intégrité dans les environnements d'apprentissage en ligne et mixte. Les pratiques d'enseignement et d'apprentissage peuvent inclure des classes actives d'apprentissage en ligne ou mixte, un bon enseignement, des évaluations significatives et authentiques, des activités d'apprentissage qui développent la métacognition, et des environnements axés sur la maîtrise plutôt que sur la performance. De solides pratiques de soutien institutionnel peuvent se manifester sous la forme d'un allègement des cours pour permettre aux professeurs de réorganiser leurs salles de classe afin de mettre en œuvre les meilleures pratiques, et d'un soutien aux apprenants largement disponible (par exemple, des centres d'écriture, des services de tutorat). Les efforts déployés pour éduquer les étudiants après un manquement à l'intégrité constituent un autre exemple de pratique d'enseignement et d'apprentissage ; l'orientation éducative, plutôt que punitive, de la meilleure pratique est fondamentale pour promouvoir l'intégrité académique.⁵

2. Politique

Une bonne politique d'intégrité académique est essentielle pour promouvoir l'intégrité dans l'éducation car elle contribue à garantir des réponses justes et responsables aux manquements à l'intégrité, et des politiques clairement articulées peuvent susciter un changement institutionnel.⁶ Une pratique pertinente de la politique est ancrée sur une théorie morale/du développement de l'étudiant, afin que la politique soit davantage axée sur l'éducation et le développement et non sur la punition des étudiants. La politique doit s'appliquer à l'ensemble du campus, être facile à trouver et à lire, décrire clairement les responsabilités de toutes les parties prenantes, fournir suffisamment de détails sur les manquements et informer les lecteurs du soutien existant pour le respect de l'intégrité.⁷

Dans cette catégorie, le Conseil de l'Europe cherche à mettre en évidence des exemples de politiques académiques pertinentes qui ont été utilisées pendant la crise et/ou des modifications ou des promulgations de nouvelles politiques d'intégrité académique qui répondent aux défis posés par l'apprentissage et l'enseignement de masse en ligne.

3. Procédures

Les procédures pour répondre aux manquements à l'intégrité sont un élément crucial de la promotion de l'intégrité académique. Si les procédures sont perçues comme n'étant pas équitables, responsables, respectueuses ou dignes de confiance, la communauté n'adhérera guère à l'intégrité académique. Les meilleures pratiques procédurales comprennent, à tout le moins, une procédure régulière, qui peut être décrite simplement comme donnant aux étudiants le droit d'être informés qu'ils sont soupçonnés d'un manquement et l'occasion de donner leur réponse à l'avis.⁸ Les meilleures pratiques procédurales

⁴ Tindall, I & Curtis, G (2020) 'Negative Emotionality Predicts Attitudes Toward Plagiarism', *Journal of Academic Ethics*, Vol. 18 <https://doi.org/10.1007/s10805-019-09343-3>

⁵ Bertram Gallant, T., & Stephens, J.M. (in press). Punishment is not enough: The moral imperative of responding to cheating with a developmental approach. *Journal of College & Character*.

⁶ Bretag, T., Mahmud, S., Wallace, M.C., Walker, R.G., James, C., Green, M., East, J., McGowan, U., & Partridge, L. (2011). Core elements of exemplary academic integrity policy in Australian higher education. *International Journal for Educational Integrity*, 7 (2), 3-12.

Kibler, W.L., (1993). A framework for addressing academic dishonesty from a student development perspective. *NASPA Journal*, 31 (1), 8-18 <https://doi.org/10.1080/00220973.1993.11072332>

Park, C. (2004). Rebels without a clause: Towards an institutional framework for dealing with plagiarism by students. *Journal of Further and Higher Education*, 28 (3), 291-306. <https://doi.org/10.1080/0309877042000241760>

⁷ Bretag, T., Mahmud, S., Wallace, M.C., Walker, R.G., James, C., Green, M., East, J., McGowan, U., & Partridge, L. (2011). Core elements of exemplary academic integrity policy in Australian higher education. *International Journal for Educational Integrity*, 7 (2), 3-12.

⁸ McCabe, D. & Pavela, G. (2000). Some good news about academic integrity. *Change: The Magazine of Higher Learning*, 32

peuvent également inclure une catégorisation claire et standardisée des atteintes à l'intégrité et la communication transparente de la manière dont chaque catégorie sera traitée. Enfin, les procédures axées sur la réparation des dommages, plutôt que sur la punition des étudiants, ont tendance à être plus efficaces et peuvent donc être considérées comme de bonnes pratiques.⁹

En gardant à l'esprit les défis créés par la pandémie de COVID-19, cette catégorie vise à mettre en évidence la manière dont ces procédures ont été mises en œuvre pour garantir une procédure régulière d'identification et de réponse aux infractions académiques pendant la prestation de cours en ligne et mixtes.

4. Communication

Les défis créés par la pandémie de COVID-19 accélèrent l'urgence de communiquer des messages d'intégrité académique à l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur. Comme réponse immédiate, reconnaître la pression supplémentaire sur les étudiants, communiquer l'importance de l'intégrité dans l'éducation et expliquer ce qui constitue une violation de l'intégrité académique dans les environnements en ligne peut aider à remédier à certaines des incertitudes créées par le passage soudain à l'enseignement et à l'apprentissage à distance. Dans l'ensemble, la communication sur les attentes, les valeurs et les croyances (et la politique) de l'établissement est nécessaire pour créer une compréhension commune au sein d'une communauté diversifiée et pour contrer les croyances contraires entretenues depuis longtemps par les membres de la communauté.¹⁰ La communication par les établissements et le corps enseignant permet également de contrer le récit de la "tricherie comme stratégie" qui peut exister dans une société qui considère l'enseignement supérieur comme une nécessité économique plutôt que comme une opportunité d'apprentissage.¹¹ Les meilleures pratiques de communication peuvent présenter une présence visible de l'éthique/intégrité dans les campagnes éducatives, les messages envoyés aux étudiants, etc. Et enfin, la communication sur l'intégrité académique doit être délivrée par les instructeurs aux étudiants dans les programmes de cours, les conférences, les présentations ou d'autres formats.

5. Gouvernance/Structures

Des structures de gouvernance ou d'intégrité académique claires et distinctes sont nécessaires pour renforcer la surveillance de l'intégrité académique et soutenir la promotion de l'intégrité.¹² Il sera beaucoup plus difficile de créer une culture de l'intégrité sans ces structures qui, au niveau le plus élémentaire, signalent aux membres de l'établissement que l'intégrité est importante. À un niveau plus

(5), 32-38. <https://doi.org/10.1080/00091380009605738>

⁹ Karp, D.R., & Sacks, C. (2012). Student conduct, restorative justice, and student development: Findings from the STARR project: A student accountability and restorative research project. *Contemporary Justice Review*, 17 (2), 154-172.

<https://doi.org/10.1080/10282580.2014.915140>

Bertram Gallant, T., & Drinan, P. (2006). Organizational theory and student cheating: Explanation, responses, and strategies.

The Journal of Higher Education, 77 (5), 839-860. <https://doi.org/10.1080/00221546.2006.11778946>

Bretag, T., Mahmud, S., Wallace, M., Walker, R.G., McGowan, U., East, J., Green, M., Partridge, L., & James, C. (2014). Teach us how to do it properly! An Australian academic integrity student survey. *Studies in Higher Education*, 39 (7), 1150-1169.

<https://doi.org/10.1080/03075079.2013.777406>

Bertram Gallant, T. (2007). The complexity of integrity culture change: A case study of a liberal arts college. *The Review of Higher Education*, 30 (4), 391-411. <https://doi.org/10.1353/rhe.2007.0024>

¹¹ Bertram Gallant, T., & Drinan, P. (2006). Organizational theory and student cheating: Explanation, responses, and strategies.

The Journal of Higher Education, 77 (5), 839-860. <https://doi.org/10.1080/00221546.2006.11778946>

¹² Bertram Gallant, T., & Drinan, P. (2006). Organizational theory and student cheating: Explanation, responses, and strategies.

The Journal of Higher Education, 77 (5), 839-860. <https://doi.org/10.1080/00221546.2006.11778946>

Bretag, T., Mahmud, S., Wallace, M., Walker, R.G., McGowan, U., East, J., Green, M., Partridge, L., & James, C. (2014). Teach us how to do it properly! An Australian academic integrity student survey. *Studies in Higher Education*, 39 (7), 1150-1169.

<https://doi.org/10.1080/03075079.2013.777406>

McCabe, D. & Pavela, G. (2000). Some good news about academic integrity. *Change: The Magazine of Higher Learning*, 32 (5), 32-38. <https://doi.org/10.1080/00091380009605738>

fondamental, les structures rendent opérationnelle et institutionnalisent la promotion de l'intégrité académique. La manifestation de la gouvernance et des structures sera unique à chaque établissement. Certains établissements parviennent à promouvoir l'intégrité par le biais d'un code d'honneur ou d'une structure modifiée de code d'honneur¹³, tandis que d'autres peuvent utiliser des comités, des corps professoraux, un bureau d'intégrité académique, un bureau d'assurance qualité, un centre d'enseignement ou un bureau de conduite éthique comme structures.

6. Formation

Pour promouvoir l'intégrité académique au sein des établissements d'enseignement supérieur publics et privés, le personnel et les étudiants devront accroître leurs connaissances en matière d'intégrité académique par le biais de modes de prestation en personne et en ligne et se doter des compétences nécessaires pour agir avec intégrité. La formation peut se concentrer spécifiquement sur les compétences académiques dont les étudiants ont besoin pour éviter les manquements à l'intégrité dans les cours en ligne,¹⁴ comme la citation, les techniques d'étude et la gestion du temps. Les enseignants peuvent également recevoir une formation sur la manière d'éviter la tricherie dans leur classe ainsi que sur l'enseignement en ligne. Cependant, la formation peut également mettre l'accent sur le développement de compétences de prise de décision éthique chez les étudiants, le personnel et le corps enseignant. La formation peut être dispensée en personne (ateliers, salles de classe, séminaires, etc.) ou en ligne.

V. QUI PEUT POSTULER ?

- a) Établissements d'enseignement supérieur publics et privés reconnus comme appartenant au système éducatif de l'un des 50 États parties à la Convention culturelle européenne : **Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kazakhstan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Saint-Siège, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine.**
- b) Les syndicats d'étudiants associés aux établissements d'enseignement supérieur des États parties à la Convention culturelle européenne.

VI. COMMENT POSTULER ?

Les candidatures peuvent être rédigées en anglais ou en français. Il faut remplir le **formulaire de candidature** (voir annexe 1) en joignant tout document supplémentaire à l'appui de votre demande (par exemple, un rapport d'évaluation de l'impact de votre bonne pratique). Envoyez ces documents sous forme électronique (Word et/ou PDF) à l'adresse électronique suivante : etined@coe.int. Les courriels doivent contenir la référence suivante dans l'objet : "**Appel aux meilleures pratiques pour la promotion de l'intégrité dans l'éducation pendant la COVID-19**". Les candidatures doivent être reçues **avant le 20 août 2021 (à 23h59 HAEC)**.

Si vous souhaitez soumettre plus d'une pratique, un formulaire de candidature doit être soumis pour chaque pratique.

¹³ McCabe, D. & Pavela, G. (2000). Some good news about academic integrity. *Change: The Magazine of Higher Learning*, 32 (5), 32-38. <https://doi.org/10.1080/00091380009605738>

¹⁴ Bretag, T., Mahmud, S., Wallace, M., Walker, R.G., McGowan, U., East, J., Green, M., Partridge, L., & James, C. (2014). Teach us how to do it properly! An Australian academic integrity student survey. *Studies in Higher Education*, 39 (7), 1150-1169. <https://doi.org/10.1080/03075079.2013.777406>

Les candidatures reçues après la date susmentionnée ne seront pas prises en considération.

Questions

Les questions relatives à cet appel doivent être envoyées au plus tard une semaine avant la date limite de soumission exclusivement à l'adresse suivante : etined@coe.int avec la mention suivante dans l'objet : **QUESTIONS - Appel aux meilleures pratiques pour la promotion de l'intégrité dans l'éducation pendant la COVID-19.**

VII. PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION

Les candidatures/pratiques seront évaluées par un panel d'experts nommés par le Comité directeur du programme.

Critères d'évaluation des meilleures pratiques

Les critères de sélection s'appliquent à toutes les pratiques nominées, quelle que soit la catégorie.

Le programme des meilleures pratiques est une célébration des bonnes pratiques, plutôt qu'une compétition. Ainsi, toute pratique, quelle que soit sa catégorie, qui répond à au moins 4 des 6 critères suivants (dont un est la reproductibilité) peut être reconnue.

Participation des parties prenantes

Les parties prenantes sont-elles impliquées dans la conception, la mise en œuvre ou le maintien de la pratique ? Par exemple, les membres du corps professoral et les étudiants participent-ils autant que possible à l'exécution du processus, à la prise de décisions concernant la politique, à la gouvernance de l'intégrité académique ou à la diffusion de messages sur l'intégrité à la communauté, compte tenu des restrictions en place créées par la pandémie de COVID-19 ? Les bibliothécaires, les instructeurs d'écriture, les tuteurs et les autres membres du personnel de soutien universitaire sont-ils inclus dans la conception et/ou la mise en œuvre de la pratique ? Quel est le lien entre la pratique et la communauté locale ?

Efficacité

Existe-t-il des preuves d'un impact positif initial démontrable et tangible de la pratique ? Ces preuves peuvent être quantitatives ou qualitatives. Par exemple, si le processus et la politique ont été modifiés, la preuve quantitative de l'efficacité pourrait être un plus grand nombre de clics sur une page web de la politique, un signalement continu des violations de l'intégrité pendant l'enseignement et l'apprentissage à distance, etc. Si une pratique de communication a été mise en œuvre, la preuve qualitative de l'efficacité pourrait être que les étudiants ont une meilleure compréhension de l'intégrité académique dans l'enseignement, l'apprentissage et les évaluations en ligne. Les mesures de l'efficacité peuvent être recueillies par le biais d'enquêtes, de groupes de discussion et/ou de changements réels de comportement.

Reproductible

La pratique semble-t-elle pouvoir être reproduite dans d'autres cultures, pays et établissements d'enseignement supérieur parce que les "facteurs clés de succès" sont "généralisables à d'autres contextes"¹⁵ ? Les facteurs clés de succès peuvent inclure : une recherche/théorie solide soutenant la pratique, la mission de la pratique n'est pas limitée localement, mais liée plus largement au mouvement mondial de l'intégrité académique, la pratique est préconisée et soutenue par un tiers (par exemple, le Centre international pour l'intégrité académique), et les personnes expérimentées dans la pratique sont

¹⁵ Ng, E. & de Colombani, P. (2015). Framework for selecting best practices in public health: A systematic literature review. *Journal of Public Health Research*, 4 (#), <https://doi.org/10.4081/jphr.2015.577>

disponibles et disposées à partager et à consulter d'autres personnes qui souhaiteraient la mettre en œuvre.¹⁶

Basé sur les valeurs

Existe-t-il des preuves que les 6 valeurs fondamentales de l'intégrité académique - honnêteté, confiance, équité, respect, responsabilité et courage (Centre international pour l'intégrité académique, 2014) - soutiennent la pratique et guident sa mise en œuvre ? Par exemple, la pratique défend-elle l'équité et maintient-elle le respect et la dignité des personnes **impliquées**, même celles qui pourraient avoir enfreint l'intégrité ? La pratique est-elle chargée de veiller à ce que les groupes vulnérables (par exemple, les étudiants internationaux) ne soient pas ciblés ou exploités ?

Efficace

La pratique est-elle relativement rentable à mettre en œuvre et à maintenir ? Si le rapport coût-efficacité est difficile à démontrer, y a-t-il un évitement du gaspillage, une minimisation des coûts ou une bonne utilisation des ressources locales ?¹⁷ Le rapport entre le coût et le pourcentage de la population atteinte est-il efficace ?

Durable

Les meilleures pratiques sont celles qui restent flexibles et réactives au contexte local, tout en persévérant dans le temps.¹⁸ Les pratiques qui persèverent sont celles qui ont été codifiées ou normalisées pour se produire régulièrement et de manière attendue. Pour être durable, la pratique doit également être suffisamment soutenue en termes de ressources pour garantir son exécution continue. Les pratiques ont plus de chances d'être durables si elles sont soutenues à tous les niveaux des établissements d'enseignement supérieur, s'il y a une participation de la communauté et une évaluation du programme.¹⁹

VIII. CALENDRIER INDICATIF

Phases	Calendrier provisoire
Publication de l'appel	28 avril 2021
Date limite de dépôt des candidatures	20 août 2021
Cérémonie	novembre - décembre 2021
Diffusion de toutes les pratiques à d'autres établissements d'enseignement supérieur	décembre 2021 - janvier 2022

¹⁶ Center for Community Health and Development. (2017). Chapter 19, Section 1: Criteria for choosing promising practices and community interventions. Lawrence, KS: University of Kansas. Retrieved February 17th 2020 from the Community Tool Box: <https://ctb.ku.edu/en/table-of-contents/analyze/choose-and-adapt-community-interventions/criteria-for-choosing/main>

¹⁷ Ng, E. & de Colombani, P. (2015). Framework for selecting best practices in public health: A systematic literature review. Journal of Public Health Research, 4 (#), <https://doi.org/10.4081/jphr.2015.577>

¹⁸ Center for Community Health and Development. (2017). Chapter 19, Section 1: Criteria for choosing promising practices and community interventions. Lawrence, KS: University of Kansas. Retrieved February 17th 2020 from the Community Tool Box: <https://ctb.ku.edu/en/table-of-contents/analyze/choose-and-adapt-community-interventions/criteria-for-choosing/main>

¹⁹ Ibid.